



Appel à Manifestation d'intérêts

Projets d'Innovation « Digital et Cosmétique »

CAHIER DES CHARGES

I. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt :

Le pôle de compétitivité COSMETIC VALLEY réunit en France les entreprises de la filière cosmétique/parfumerie et les laboratoires de recherche publics travaillant sur les thématiques scientifiques nombreuses liées à ce secteur. Il rassemble l'ensemble des savoir-faire de la filière, allant de la culture des plantes jusqu'aux produits finis, en passant par le développement de matières premières, du packaging et des tests d'innocuité et d'efficacité.



Le secteur de la cosmétique intègre les 5 typologies de produits suivants :

- Produits de soin,
- Produits d'hygiène,
- Produits capillaires,
- Maquillage,
- Parfum.

La filière cosmétique française évolue sur des marchés internationaux, sur lesquels elle est leader et reconnue, notamment grâce à des valeurs fortes de sécurité, de performance et d'innovation.

La crise économique qui touche actuellement le secteur industriel mondial, accélère la transition technologique des industries. De ce fait, plus que jamais, la filière cosmétique – parfumerie française doit investir dans l'innovation afin de conserver sa position de leader sur le marché International.

Cet investissement dans l'avenir par l'innovation lui permet de répondre aux grands enjeux de la filière parfumerie-cosmétique. Pour cette filière, la sécurité des ingrédients et produits mis sur le marché est une priorité. La performance des produits proposés, tout en s'inscrivant dans une démarche RSE industrielle et de biosourcing (en structurant des filières responsables permettant ainsi d'assurer la traçabilité des matières premières et des autres constituant tout au long de la chaîne de valeur du produit) sont des enjeux essentiels.

De plus, la consommation ne cesse d'évoluer. Les consommateurs sont désormais en attentes de nouvelles expériences sensorielles, tout en développant les modes de consommation digitale, et l'utilisation d'outils digitaux, nécessitant de réinventer l'approche consommateur (e-commerce, réalité virtuelle, technologies apiques...). Ils souhaitent également avoir accès à du diagnostic personnalisé permettant de leur proposer des produits individualisés répondant exactement à leur besoin en fonction de leur environnement, mode de vie, ...

Ce travail d'innovation contribue également à rester en parfaite conformité réglementaire et de pouvoir répondre aux attentes des consommateurs aux quatre coins du globe.

Le développement économique du secteur en France passe donc par la capacité de notre écosystème à mettre en œuvre sa transition technologique. Le développement des connaissances scientifiques par la recherche et la démocratisation des nouvelles technologies représentent un formidable levier pour assurer cette évolution. Cosmetic Valley se donne pour priorité d'accompagner les entreprises dans cette direction.

Les nouvelles technologies sont de plus en plus utilisées dans le secteur industriel. En effet, l'analyse de la donnée et l'IA sont applicables à toutes les étapes de la chaîne industrielle, de la conception jusqu'à la mise sur le marché du produit.

Le besoin de mettre en place une stratégie de développement digital a ainsi été mis en évidence par la filière.

II. Développement des collaborations public/privé :

L'innovation collaborative est un catalyseur pour les projets de Recherche et d'Innovation.

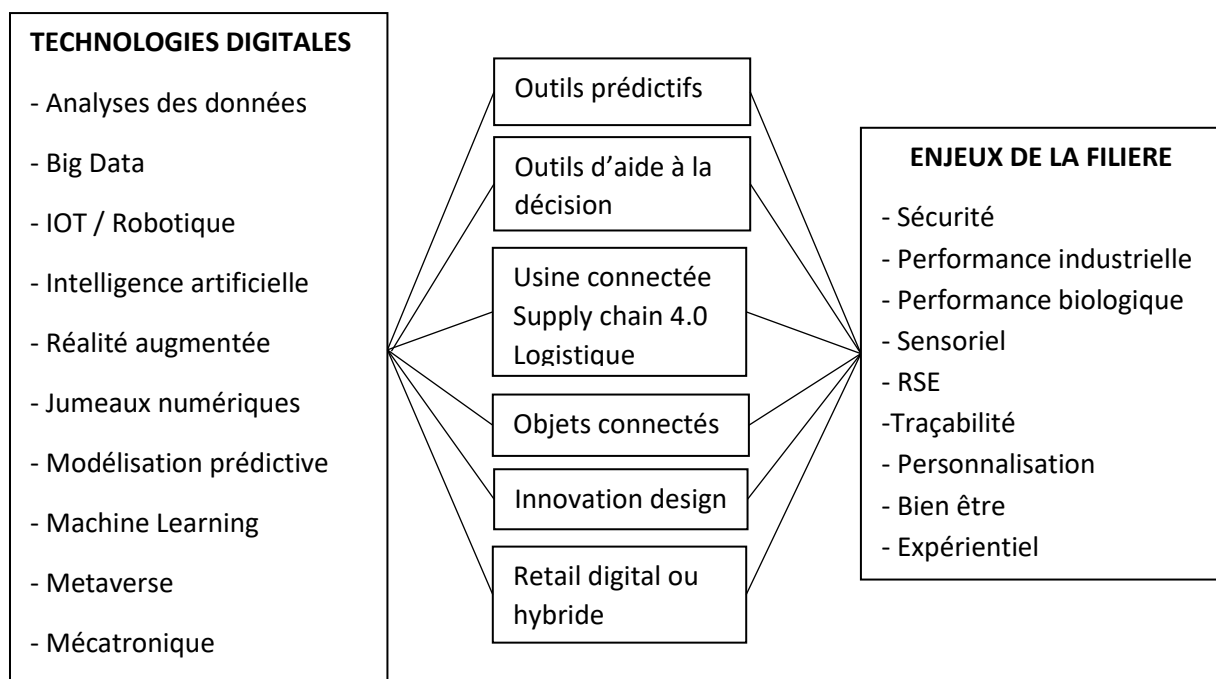
Visant à placer l'intelligence collective, le partage et la coopération au cœur du processus de R&D, elle consiste à regrouper autour d'un projet plusieurs entités publiques et privées.

Cette collaboration entre recherche publique et entreprise permet de lever les verrous technologiques tout en prenant en compte les critères économiques et réglementaires, essentiels à la mise sur le marché.

La mise en place de projets collaboratifs permet ainsi le partage d'expertises et de savoir-faire entre le porteur de projet et ses partenaires, dans le but de faire émerger un produit, un service ou une technologie innovante sur le marché.

III. Thèmes de l'Appel à Manifestation d'intérêt de Projet d'Innovation (liste non exhaustive) :

Afin d'accélérer la transition digitale de la filière Cosmétique/parfumerie, et de saisir les opportunités de développement économique associées, COSMETIC VALLEY lance cet appel visant à identifier des projets d'innovation et de développement **applicables à toutes les étapes de la chaîne de valeur** (développement d'ingrédients, de méthodes de tests, de formulation, de packaging...).



IV. Accompagnement par COSMETIC VALLEY

COSMETIC VALLEY vous accompagne dans le montage de projets collaboratifs d'innovation appliqués à la filière cosmétique/parfumerie. Notre accompagnement intègre les différentes étapes de votre projet, de son émergence à sa structuration et son ingénierie.

L'accompagnement de COSMETIC VALLEY auprès des porteurs de projets seront de l'ordre de :

- l'identification d'opportunités pour développer leur projet d'innovation,
- l'identification et la mise en relation avec des partenaires public ou privés pour développer le projet collaboratif
- la structuration et l'ingénierie du projet collaboratif
- l'identification et l'accompagnement au montage de demandes de financements adaptés

V. Partenaires de l'AMI :

Afin de répondre au mieux aux enjeux de la filière concernant la digitalisation du secteur parfumerie-cosmétique, COSMETIC VALLEY souhaite dans le cadre de cet AMI, s'associer à plusieurs partenaires spécialisés dans les innovations digitales et la transition numérique.

Les objectifs de ce partenariat sont donc de développer le secteur du digital au sein de la filière parfumerie-cosmétique, mais également de mettre en relation des acteurs spécialisés dans ces domaines pour favoriser le partage d'expertise et l'émergence de projets collaboratif innovants.

En partenariat avec :



VI. Conditions

- Être une entreprise ou un laboratoire académique implanté sur le territoire français (Métropole et DROM);
- Présenter une situation financière en cohérence avec l'importance du projet et des financements publics potentiellement demandés ;
- Proposer un projet innovant collaboratif (impliquant des expertises publics/privés) répondant aux enjeux de la digitalisation au cœur de la cosmétique (la nature de l'innovation pouvant être une technologie, un produit, un procédé et/ou un service).

VII. Candidature

Vous retrouverez l'ensemble des informations de cet appel à manifestation d'intérêt sur : www.AMIInnovationcosmetic.com

Vous pouvez candidater directement sur ce site.

Il vous permettra d'accéder à la plateforme IDCosm vous permettant de candidater à l'AMI.

Cette candidature est possible jusqu'au 22 Mai 2022 minuit.

VIII. Calendrier

28 Mars 2022 : Lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt

22 Mai 2022 : Cloture de l'Appel à manifestation d'intérêt

Avril-Mai : - Analyse des projets et du caractère innovants
- Etudes des besoins
- Propositions potentielles d'opportunités

IX. Contact

Pour tout renseignements sur cet Appel à Manifestation de projets d'Innovation 2022 :

⇒ **Fanélie SAUVAGERE** – fsauvagere@cosmetic-valley.com - 02 37 21 12 11